



MOBILISONS-NOUS POUR LA DEFENSE DES HEURES, DES CLASSES, DES POSTES

Le **budget de l'Education Nationale** de Bayrou, qui se vantait d'avoir annulé les 4000 suppressions de postes est tout de même amputé de 150 millions supplémentaires par rapport au budget Barnier. L'académie de Dijon doit rendre **50 postes en lycée et collège**, et en prélève 10 de plus pour consolider le remplacement. Les dotations horaires sont en baisse, parfois brutales, avec les effets de seuil.

Des établissements s'organisent contre leurs dotations insuffisantes. Ils alertent la presse, diffusent des tracts aux familles, votent des motions au CA et/ou votent contre la DHG, demandent des audiences, voire posent un préavis de grève local. La **liste des établissements mobilisés** est longue mais pas exhaustive : entre autres, collèges Montchapet, Brochon, Recey, Carnot, Lentillères, Herriot, Chatillon ; lycées Montchapet, Brochon, Castel, Eiffel, Carnot, Chatillon, Beaune...

Jusqu'à quand fera-t-on passer sur le compte de la démographie la destruction des postes de titulaires et la réduction des moyens, la dégradation des offres de formation et des services des enseignants (pression des heures supplémentaires, compléments de services, mesures de carte scolaire) ? Au contraire, il est urgent de **profiter de la baisse démographique pour desserrer l'étau des effectifs** trop chargés dans les classes.

Nos organisations syndicales appellent les collègues :

- ▶ à se réunir dans chaque établissement et à **chiffrer précisément les heures qui manquent** pour démontrer l'insuffisance des dotations au regard de la légitimité de tous les besoins.
- ▶ à **se réunir entre établissements** en lutte pour coordonner leurs actions,
- ▶ à **se mettre en grève, le 21 mars en collège, et le 24 mars en lycée,**

Rassemblements :

- au Collège Malraux le 21 mars à 8h45, pour le CSA départemental (postes en collège),
- au rectorat le 24 mars à 13h45, pour le CSA académique (postes en lycée).

Nos organisations syndicales revendiquent :

- ▶ l'arrêt des suppressions de postes et la **création de postes** à hauteur des besoins.
- ▶ la **baisse des effectifs** par classe : les seuils de 31 en collège et 36 en lycée sont inacceptables.
- ▶ l'**abrogation du choc des Savoirs**, de Parcoursup, de la réforme du lycée, et le retour à un bac fondé sur des épreuves nationales, terminales, disciplinaires, ponctuelles et anonymes.
- ▶ l'**abrogation de la Réforme de la Voie Professionnelle** .